1. Concevoir son propre matériel didactique : Comment ? (01)

Dans le processus de didactisation, l'enseignant est maître d'œuvre et sa réflexion didactique englobe toutes les phases du projet :

2.1 Première étape : la sélection du matériel

La quintessence de la conception du matériel didactique est sans aucun doute sa sélection. Les paramètres qui conditionnent cette sélection sont :

**2.1.1 Les formes du matériel didactique**

Selon Cuq (2003 : 75), « un document peut être fonctionnel, culturel, authentique ou fabriqué et peut relever de différents codes : scriptural, oral ou sonore, iconique, télévisuel ou électronique ». En ce qui concerne les documents authentiques, non seulement ils présentent une diversité incontestablement énorme vu qu’ils émanent de la vie quotidienne, mais ils plébiscitent aussi l’intérêt des enseignants. Pour ce qui est des documents fabriqués, leur typologie coïncide avec celle des documents authentiques, puisqu’ils reproduisent une utilisation vraisemblable de la langue. À cette typologie s’ajoute les exercices structuraux, présentés sur des supports en version papier ou électronique (DVD, CD).
Exemple : un document authentique audiovisuel.

**2.1.2 Les sources du matériel didactique**

La liste des documents – authentiques ou fabriqués – exploitables en classe de FLE est interminable et, par conséquent, ni la créativité ni la bonne volonté de la part de l’enseignant ne suffisent pour remédier à la perplexité éventuelle éprouvée devant cette gamme infinie. Ainsi, pour répertorier tout ce qui pourrait être à l’origine du matériel didactique, nous empruntons à Lebrun (2006 : 2) la distinction entre les « sources conventionnelles » et les « sources électroniques ». Par sources conventionnelles, nous entendons toute sorte de moyen, autre qu’électronique, fournissant des documents authentiques ou fabriqués. Par sources électroniques, nous entendons toute source de matériel sur la Toile, telles que les moteurs de recherche, les bases de données, les sites proposant des ressources brutes ou pédagogiques, etc.

Certes, pour économiser du temps et de la peine, il serait très pratique d’utiliser les mêmes supports pour les publics d’autres niveaux, en proposant bien sûr une exploitation similaire ou adaptée, d’autant plus que ces supports auraient déjà été expérimentés en classe.
Exemple : un document authentique audiovisuel puisé dans un site Internet.

**2.1.3 Les critères de sélection**

L’abondance et la diversité des matériels impose la considération de critères qui assurent une sélection adéquate aux caractéristiques de l’unité didactique. Ces critères sont, d’une part, d’ordre situationnel, à savoir indépendants de la volonté et des choix personnels de l’enseignant, et, de l’autre, d’ordre pédagogique puisqu’ils tracent le cadre pédagogique du cours.

**Critères Situationnels**

* Le cadre institutionnel

Exemple : la durée des séances dans l’enseignement et le respect des Instructions Officielles.

* Le public- cible

Exemple : élèves en 3e, 4e et 5e de l’école primaire.
 Les objectifs visés

Exemple : Sensibiliser et familiariser les apprenants à l’exploitation de la vidéo en classe de FLE et ce, dès le niveau débutant ; exploiter l’esprit créatif des apprenants en classe de FLE ; systématiser le lexique des commerces ; donner la direction à quelqu’un, au moyen d’un plan explicatif.

* Les contenus

Exemple : le quartier est une thématique présentant des contenus à la fois linguistiques (les noms des commerces) et culturels (les différences avec la culture d’origine).

**Critères pédagogiques**

* La centration sur l’apprenant
* La perspective actionnelle

Exemple : proposer des tâches

* La pédagogie différenciée

Exemple : diversifier les activités et les modes de travail.

* L’interaction

Exemple : travailler en groupes.

* La créativité

Exemple : faire un collage.

* La progression
* L’interdisciplinarité
* La prise de conscience interculturelle

Exemple : trouver les différences entre un quartier grec et un quartier en France